



## Dette 21000 euros allocation etudes infirmiere

Par **popinette**, le **10/08/2009** à **01:03**

Bonjour,

je suis désespérée, étudiante infirmière, j'avais bénéficié d'une allocation d'études contre engagement de servir de 3Ans avec l'hôpital où se trouvait mon école d'infirmière, mais malheureusement, ayant raté un examen, je devais redoubler ma 3ème année mais ayant des soucis financiers, j'ai demandé un report de scolarité et je n'ai pas pu reprendre mon année l'année suivante, l'école m'a demandé le remboursement de la dette avec les charges patronales et sociales etc... incluses ce qui fait 21000 euros!!! J'ai reçu plusieurs lettres avec menaces de saisie sur salaire par huissier, j'ai négocié avec la trésorière de l'hôpital un échéancier provisoire car j'avais l'intention de reprendre mes études, j'ai remboursé 3 fois 400 EURO, j'ai demandé à mon employeur une rupture conventionnelle pour pouvoir bénéficier des assedics (du PARE) pendant mes études, car je ne peux pas vivre sans argent, il faut bien payer le loyer, la nourriture, transport, assurances... TOUT!!! Mais ma responsable a refusé sous prétexte que mon entreprise est en plein PLAN DE SAUVEGARDE <sup>2</sup>POUR L'EMPLOI (PSE) qui est actuellement suspendu, je travaille dans le commerce, la rentrée est le 28 septembre 2009, la vie est très dure quand on veut une meilleure vie, on essaie de reprendre des études et on s'endette!!! J'ai oublié de vous dire que j'ai bénéficié déjà du fongécif pour ma 1ère année et après sur mes économies, mais maintenant je n'en ai plus... Je pourrais travailler pour l'hôpital mais je n'ai pas du tout envie d'être aide soignante... Je ne sais plus quoi faire, si quelqu'un peut m'aider je vous serais extrêmement reconnaissante, voici mon adresse e mail: [afleurdepo@hotmail.com](mailto:afleurdepo@hotmail.com) merci du fond du cœur pour votre aide et vos réponses